

## Première partie :

# Présentation générale du site



## A - Localisation et limites du site

Le site "Complexe du Changeon et de la Roumer" se situe à l'extrême Ouest de la région Centre et du département d'Indre-et-Loire. Quelques communes seulement le séparent du Maine-et-Loire, tout proche.

Il s'insère dans le territoire des "Forêts et gâties du Nord-Ouest tourangeau", bordé au Sud par la vallée et les terrasses de la Loire. Le bassin de Savigné-sur-Lathan marque la limite Nord du plateau.

Le site englobe les vallées du Changeon, de la Roumer et du Breuil mais également les secteurs de landes, de pelouses et certains étangs situés sur les plateaux. Les contours du site sont relativement "morcelés" et intègrent parfois des zones isolées.

*Voir la carte de localisation du site en annexe.*

## B - Description sommaire du site

Le site initial couvre une surface de 3 782 hectares. Il se caractérise par des plateaux entaillés par les rivières du Changeon, de la Roumer et du Breuil, affluents de la Loire en rive droite. **La superficie du site, après modification du périmètre, est de 4 644 hectares.** 1 937 hectares sont proposés pour être ajoutés et 1075 hectares pour être supprimés.

Sur le site, les cours d'eau contribuent fortement à la diversité des milieux rencontrés sur le site. Les mégaphorbiaies et les prairies humides pâturées ou fauchées, bien représentées dans les vallées, se répartissent selon un parcellaire morcelé. Des papillons comme le Cuivré des marais, l'Azuré de la Sanguisorbe ou encore le Damier de la Succise y trouvent des habitats favorables.

Les plateaux sont le domaine des forêts (dont une part non négligeable a été enrésinée au cours du XX<sup>ème</sup> siècle) et des landes.

La présence de sables plus ou moins argileux est à l'origine des nombreux suintements et zones humides ponctuelles (telles que les étangs) où se développent sur quelques stations des groupements végétaux de rives exondées. La végétation des eaux calmes oligotrophes y est également bien représentée ; on y trouve notamment, de manière très localisée, le Flûteau nageant (espèce de l'annexe II de la Directive Habitats).

Les deux principales rivières, le Changeon et la Roumer abritent, en têtes de bassins, des populations piscicoles et astacicoles indicatrices d'une bonne qualité d'eau : le Chabot, la Lamproie de Planer ou encore l'Écrevisse à pattes blanches. Ces trois espèces sont inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats.

## C - Communes concernées

❖ 16 communes sont incluses en partie ou en totalité dans le périmètre initial du site "Complexe du Changeon et de la Roumer".

Par ordre alphabétique, ces communes sont :

- Ambillou,
- Avrillé-les-Ponceaux,
- Benais,
- Bourgueil,
- Cinq-Mars-la-Pile,
- Continvoir,
- Les Essards,
- Gizeux,
- Hommes,
- Ingrandes-de-Touraine,
- Langeais,
- Mazières-de-Touraine,
- Restigné,
- Rillé,
- Saint-Michel-sur-Loire,
- Saint-Patrice.

❖ Sept communes sont concernées par les propositions d'extension du périmètre :

- Savigné-sur-Lathan,
- Cléré-les-Pins,
- Courcelles-de-Touraine,
- Souvigné,
- Sonzay,
- Semblençay,
- Neuillé-Pont-Pierre.

❖ Aucune des communes concernées par le périmètre initial du site n'est amenée à quitter le site du fait des modifications de ce périmètre (propositions de suppressions).

## D - Protections et inventaires

• 22 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I sont incluses en partie ou en totalité dans le site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer" :

- ZNIEFF n°40270001 "Landes de Saint-Martin" (communes de Benais, Continvoir, Les Essards, Ingrandes-de-Touraine, Restigné, Saint-Michel-sur-Loire, Saint-Patrice),
- ZNIEFF n°40270007 "Étang Fouillé" (Saint-Patrice),
- ZNIEFF n°4027STE1, "Étang Milon" (Saint-Michel-sur-Loire),
- ZNIEFF n°40450001 "Landes du bois de la Motte" (Ambillou, Sonzay),
- ZNIEFF n°40480001 "Landes de Crémille" (Langeais),
- ZNIEFF n°40480002 "Landes de la Rouchouze" (Langeais),
- ZNIEFF n°40490002 "Landes de Jupille, les Maisons Rouges" (Mazières-de-Touraine),
- ZNIEFF n°40550002 "Landes de la Briche" (Continvoir, Hommes, Rillé),
- ZNIEFF n°40550004 "Tourbière de Gizeux" (Continvoir, Gizeux),
- ZNIEFF n°40760001 "Tourbière du Petit Buton" (Bourgueil, Saint-Nicolas-de-Bourgueil),
- ZNIEFF n°40910001 "Landes d'Avrillé Sud et du Moulin Parpin" (Avrillé-les-Ponceaux, Les Essards),
- ZNIEFF n°40920000 "Pelouse de Continvoir" (Continvoir),
- ZNIEFF n°41020001 "Landes de Bourgueil" (Bourgueil, Saint-Nicolas-de-Bourgueil),
- ZNIEFF n°41020002 "Landes de Graffin (Gizeux et Courléon (Maine-et-Loire)),
- ZNIEFF n°41020003 "Landes de Chaumont-les-Loges Saint-Nicolas-de-Bourgueil" (Bourgueil, Saint-Nicolas-de-Bourgueil et Courléon, la Breille-les-Pins (Maine-et-Loire)),
- ZNIEFF n°42700001 "Vallée du Changeon de Besselière à Gravoteau" (Continvoir, Gizeux),
- ZNIEFF n°42700002 "Étang du Mur et marais" (Continvoir, Gizeux),
- ZNIEFF n°42710001 "Étang de la Douce" (Continvoir),
- ZNIEFF n°42720001 "Étangs de la Martinerie (Avrillé-les-Ponceaux),
- ZNIEFF n°42720002 "Étang du Pissot" (Avrillé-les-Ponceaux, Les Essards),
- ZNIEFF n°42770000 "Ruisseau de Graffin et tourbière du Gué" (Gizeux),
- ZNIEFF n°42780001 "Grand Étang de Crémille et bois" (Mazières-de-Touraine).

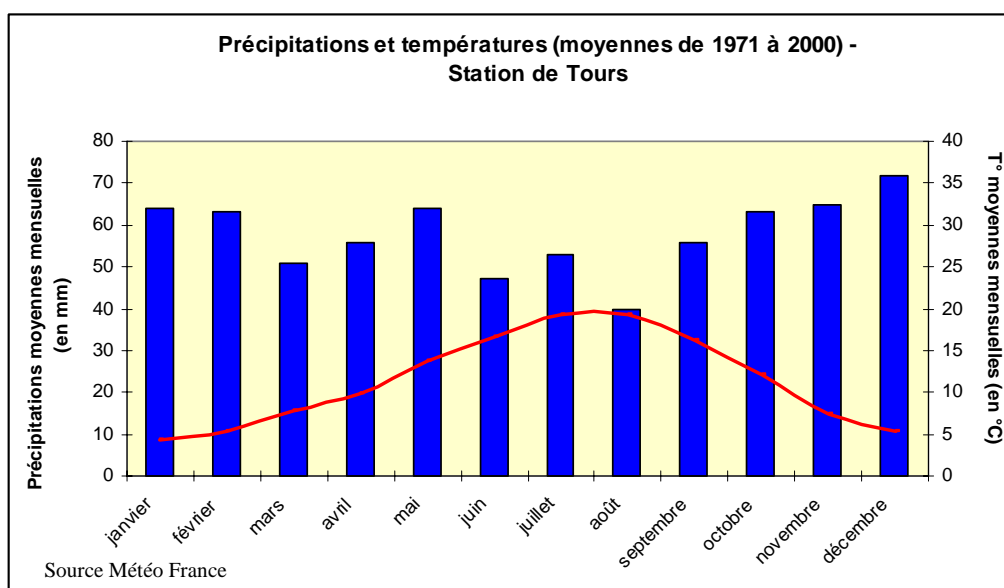
- Le site est également concerné par la **Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »**, désigné par arrêté ministériel du 25 avril 2006, et couvrant 43 957 ha, à cheval sur les départements de l'Indre-et-Loire (28 669 ha, 20 communes concernées) et du Maine-et-Loire (15 288 ha, 15 communes).
- Le site se trouve également en partie sur le territoire du **Parc naturel régional Loire Anjou Touraine**, à cheval sur les départements du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire.
- **Plusieurs périmètres de protection de captage** sont localisés dans le bassin de Savigné-sur-Lathan (dont deux sur la commune de Hommes) mais aucun ne se trouve à l'intérieur du périmètre Natura 2000.

## E - Paramètres physiques

### 1/ Le climat et la phytogéographie

Le climat sur la zone d'étude est de type océanique atténué. Les écarts annuels de températures sont plus accentués que sous un climat typiquement océanique.

Le climat est doux et modérément ensoleillé. Il n'y a pas de températures excessives. L'amplitude thermique est en effet de l'ordre de 14,9 °C. Pour la période de 1971 à 2000, la température moyenne maximale est enregistrée pour le mois d'août avec une valeur de 25,2 °C. La température moyenne minimale a été relevée au mois de janvier avec 1,8 °C.



Avec une pluviométrie moyenne annuelle de 694 mm (de 1971 à 2000), la zone d'étude reste modérément arrosée. La répartition des précipitations au cours de l'année est remarquablement homogène. Le mois de décembre se révèle toutefois le mois le plus humide avec 72 mm d'eau en moyenne, contre 40 mm pour le mois d'août, mois le plus sec de l'année.

En termes phytogéographiques, la zone d'étude s'inscrit dans le domaine thermo-atlantique, plus précisément dans le secteur ligérien.

Les précipitations, quoique bien réparties sur l'ensemble de l'année, **ne sont pas assez conséquentes pour permettre un développement notable du hêtre**. Sa présence en quelques zones ponctuelles sur le site est due à des conditions microstationnelles favorables (expositions Ouest ou Nord, topographie marquée).

## 2/ Le relief et le paysage

Le relief est caractérisé par quatre principales entités :

- le plateau (plateau tourangeau),
- le bassin de Savigné-sur-Lathan,
- les coteaux,
- et la plaine alluviale de la Loire.

### ❖ Le plateau

Il est incliné vers le Nord et le Nord-Ouest et forme un arc de cercle ceinturant la partie Sud du bassin de Savigné-sur-Lathan. Il présente un relief peu prononcé dont l'altitude varie entre 80 et 110 mètres. Les boisements y dominent : Bois d'Ambillou, Bois de la Motte, Bois de Langeais, Forêt de Benais. Le Changeon, la Roumer et leurs affluents entaillent ce plateau avant de rejoindre la plaine alluviale de la Loire. La géologie est à l'origine de ce relief en creux où les vallées encaissées des cours d'eau témoignent de la relative fragilité des roches en place sur le plateau (formations sédimentaires).

### ❖ Le bassin de Savigné-sur-Lathan

Il se trouve au Nord-Ouest du plateau et correspond à une faible dépression orientée dans un axe Nord-Ouest/Sud-Est. Le Changeon y prend sa source (sur la commune de Hommes) avant d'entailler le plateau au Sud. Le bassin de Savigné est majoritairement occupé par des cultures et des prairies.

### ❖ Les coteaux de la Loire

En limite Sud du plateau, notamment sur les communes de Restigné, Saint-Patrice, Benais et Saint-Nicolas-de-Bourgueil, les coteaux inclinés vers la Loire présentent une pente plus marquée, passant de 100 à 30 mètres d'altitude particulièrement en rive gauche du Changeon, sur la commune de Benais. Les vergers et surtout les vignes dominent sur ces versants.

### ❖ La plaine alluviale de la Loire

Enfin, en pied de coteau s'étend la **plaine alluviale de la Loire**. Les cultures et prairies dominent sur ces terrains plus fertiles et facilement mécanisables.



### 3/ La géologie

Le site se trouve au sein des auréoles sédimentaires occidentales du Bassin parisien. Les dépôts successifs qui forment son soubassement sont le résultat de phases irrégulières de transgressions et de régressions marines au cours des ères secondaire et tertiaire.

Plus précisément, c'est au Cénomaniens, il y a quelque 100 millions d'années, que des sables plus ou moins grossiers et riches en argile glauconieuse, issus de l'érosion du Massif armoricain, se déposent sur l'ensemble de la Touraine, alors transformée en un vaste delta. Ces formations détritiques sont recouvertes par les dépôts crayeux et siliceux du Turonien (Crétacé supérieur), qui correspondent au tuffeau, célèbre pierre d'ornement des villes et châteaux du Val de Loire. Ces roches affleurent notamment sur les communes de Courléon et de Parçay-les-Pins, à l'Ouest de Gizeux.

À la sédimentation marine du Secondaire, succède la sédimentation d'origine lacustre de l'ère tertiaire (successions de lacs en chapelet). La Touraine est également le siège d'une autre curiosité géologique représentée par "les faluns" dont les dépôts fossilifères sont le résultat de l'invasion par une mer chaude et peu profonde à faciès récifal durant le Miocène moyen et supérieur. Ces dépôts sont visibles sur les têtes de bassins du Changeon et de la Roumer (environs de Rillé, Channay-sur-Lathan, Savigné-sur-Lathan) correspondant au bassin de Savigné.

L'ère quaternaire est marquée par l'érosion massive des reliefs. L'érosion fluviale dessine alors progressivement les vallées, tel le val de Loire et ses alluvions déposées en terrasses. Le Changeon et la Roumer ont également entaillé le relief, laissant apparaître les formations secondaires (Cénomaniens) qui affleurent sur les coteaux.

Les fonds de vallons sont quant à eux souvent recouverts de colluvions superficielles et récentes, riches en sables plus ou moins argileux, issues de l'érosion des plateaux et versants. Ces formations sont visibles le long de la Roumer et du Changeon, notamment sur les communes de Gizeux et de Continvoir où une lentille beaucoup plus large s'est déposée.

## 4/ Les types de sols

L'histoire géologique a fortement influencée la répartition régionale des sols. Ainsi, de manière synthétique, on trouve quatre grands types de sols sur la zone d'étude.

### ❖ Les sables à tendance podzolique

Ils dominent sur les plateaux. Ces sables, bien drainés et séchants, sont couverts par les chênaies et les forêts de résineux. Les zones plus ouvertes abritent les landes, bien représentées sur certains secteurs du plateau. Les couches d'argile imperméable se situent entre 30 centimètres et 1 mètre mais peuvent localement se trouver plus en surface. Ces lentilles d'argile favorisent une hydromorphie plus conséquente et sont de ce fait propices à l'installation de landes fraîches à Bruyère ciliée.

### ❖ Les sables faluns

Dans le bassin de Savigné-sur-Lathan, les types de sol en place sont dus à l'avancée dans le bassin de Savigné de la mer des faluns, au cours de l'ère tertiaire. Ainsi, trouve-t-on des sables faluns, issus de la décomposition des sables calcaires et des sols argilo-calcaires. La richesse en argile conditionne l'importance de la réserve en eau. Ces sols plus profonds sont majoritairement utilisés pour la culture céréalière.

### ❖ Les varennes sableuses

Elles correspondent aux terrasses de la Loire. Elles présentent une concentration très faible d'argile alors que le sable en est l'élément dominant. Ces varennes sont localisées dans la vallée alluviale de la Loire et sur ses rebords, notamment sur les coteaux, où les vignobles de Bourgueil et de Saint-Nicolas-de-Bourgueil sont installés.

### ❖ Les varennes argileuses

Elles sont (comme leur nom le laisse entendre) riches en argiles. Elles sont présentes le long des cours d'eau. Elles sont traditionnellement occupées par les pâtures et prairies de fauche (notamment le long du Changeon) mais les cultures céréalières commencent à apparaître.

## 5/ Le réseau hydrographique et la qualité de l'eau

Le réseau hydrographique sur la zone d'étude est principalement structuré par le Changeon, la Roumer et le Breuil, auxquels s'ajoutent des petits affluents et suintements issus de sources et liés à la perméabilité des couches sédimentaires du plateau.

Les trois cours d'eau qui drainent le plateau tourangeau suivent un axe d'orientation général Nord-Sud avant de déboucher dans la plaine alluviale de la Loire.

### a) Le Changeon

De ces trois cours d'eau, le Changeon est le plus long, avec 33 kilomètres de longueur de sa source (sur la commune de Hommes) à sa confluence avec le Lane (sur la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil). Le Changeon s'écoule dans un premier temps d'Est en Ouest sur une portion d'environ 6 kilomètres avant d'entailler le plateau dans une orientation Nord-Sud.

La vallée du Changeon présente un dénivelé modeste, toujours inférieur à 5 ‰, excepté à l'amont de Gizeux. Ces affluents en revanche présentent des pentes plus accentuées, jusqu'à 15 ‰ sur certains tronçons des ruisseaux de Gravot et de la Branne.

La vallée du Changeon, relativement encaissée lors de son passage dans le plateau, tend à s'élargir à partir du lieu-dit "Touvois" où les boires deviennent nombreuses : boire de Pontarvin, boire de mitaine...

Le Changeon présente une qualité d'eau bonne à moyenne jusqu'à Bourgueil. Au lieu-dit "le Moulin Piart", la qualité biologique, évaluée par la méthode de l'Indice Biotique Général Normalisé (IBGN) en 1995, s'avère bonne (note d'IBGN de 17/20). En aval, de Bourgueil, dans la plaine alluviale, la qualité d'eau se dégrade.

De manière générale, la qualité physico-chimique des eaux de surface est bonne à moyenne sur le plateau. La prépondérance des boisements, des pâturages ou des prairies à fourrage, couplée à un habitat humain plus ou moins diffus sur les parties amont, explique cette relative bonne qualité d'eau. Plus en aval, notamment dans la plaine alluviale où la pression humaine est plus marquée (cultures, vignes, effluents domestiques, activité industrielle), cette qualité d'eau tend à se dégrader.

### b) La Roumer

La Roumer prend sa source à une altitude de 102 mètres sur la commune de Cléré-les-Pins et s'écoule sur une longueur de 27 kilomètres. Elle forme un vaste arc de cercle depuis le hameau de Saint-Symphorien-les-Ponceaux jusqu'à Pont-Boutard. À partir de ce point, son cours inférieur s'oriente brusquement vers l'Est jusqu'à sa confluence avec la Loire.

Les affluents sont peu nombreux et la plupart sont intermittents, si bien que le niveau d'étiage de la Roumer est bas. La confluence avec les ruisseaux pérennes de l'étang de Crémille et d'Avrillé apporte une meilleure régularité dans les débits de la Roumer.

De la même manière que pour le Changeon, la Roumer prend, sur sa partie aval, l'allure d'une rivière méandriforme dans une vallée à fond plat. Ce relief en creux est dû à la faible résistance des roches (formations sédimentaires de l'ère tertiaire) qui s'érodent progressivement sous l'action des cours d'eau. Ces alluvions fluviales en fond de vallée, combinées à un débit faible des cours d'eau, favorisent le développement de zones marécageuses.

Les eaux de la Roumer varient entre une qualité bonne à moyenne (d'après les données du SRAE, 1990 et ADAGE, 1998). L'élevage occupe la majeure partie des terres non boisées du bassin versant, sous la forme d'herbages et de fourrages, ce qui limite les apports d'azote et de nitrates.

Les eaux présentent cependant un faible taux d'oxygénation dû à l'importance du couvert forestier (et donc des zones ombragées) et, d'autre part, aux nombreuses zones lenticules et plans d'eau. Ce paramètre est un facteur dégradant pour le maintien et le développement des Salmonidés, des cortèges piscicoles associés et de l'Écrevisse à pattes blanches.

### *c) Le Breuil*

Ce ruisseau prend naissance au lieu-dit "La Céseraie" (au Sud de la commune d'Ambillou), à une altitude de 95 mètres, et s'écoule sur 14 kilomètres.

Sur sa partie amont, la pente du cours d'eau est importante (de l'ordre de 7,2 ‰), ce qui lui confère un tracé relativement rectiligne, orienté Nord-Sud.

Le Breuil débouche ensuite dans la plaine alluviale où il longe la Loire sur près de 5 kilomètres avant de rejoindre le ruisseau des Agneaux puis la Roumer.